

Vers une stratégie communale de l'intelligence artificielle

Motion au Conseil général de la Ville du Locle

Conseiller général : [Nom]

Contexte général

L'IA est déjà utilisée dans de nombreuses administrations et entreprises.

Les tâches administratives deviennent de plus en plus nombreuses et complexes.

Risque actuel : usage individuel d'outils grand public, sans cadre ni contrôle.

Opportunité : utiliser l'IA comme **assistant** pour améliorer le service et soulager le personnel.

Situation au Locle

- Environ **40 employé·e·s** exerçant principalement des tâches administratives.
- Beaucoup de tâches **répétitives et chronophages** : tri de mails, rédaction de courriers, comptes rendus, recherches.
- Ressources limitées, exigences croissantes de la population.
- Nécessité d'une **vision d'ensemble** plutôt que de petits essais isolés.



Objectifs de la motion

1

Moderniser l'administration en entrant **clairement dans l'ère de l'IA**.

2

Libérer du temps pour les tâches à **forte valeur ajoutée** (accueil, accompagnement, dossiers complexes).

3

Améliorer la **qualité et la lisibilité** des documents produits.

4

Garantir un usage de l'IA **sûr et conforme à la LPD** (protection des données).

Mandat demandé au Conseil communal

(vue d'ensemble)

01

Réaliser un **état des lieux** des usages actuels/potentiels de l'IA.

02

Élaborer une **stratégie IA communale sur 3-5 ans.**

03

Étudier la **mise en place d'une infrastructure IA locale** (type DGX Spark ou équivalent).

04

Lancer **un ou plusieurs projets pilotes concrets.**

05

Présenter, dans les 12 mois, un **rapport détaillé** (stratégie, options techniques, coûts, gouvernance).

Tâches ciblées par l'IA (1/2)



Tri et priorisation des courriels entrants.

Rédaction de courriers standardisés : attestations, confirmations, relances, accusés de réception.

Adaptation de modèles de courriers à des cas concrets.

Génération d'accusés de réception clairs et homogènes.

Tâches ciblées par l'IA (2/2)



Synthèse de rapports techniques ou administratifs.



Aide à la **rédaction de procès-verbaux et comptes rendus** à partir de notes ou de transcriptions.



Création de **fiches explicatives** pour le public à partir de textes réglementaires complexes.



Aide à la **traduction et à la simplification** de textes administratifs.

Gains attendus

1-2 heures

gagnées par jour pour les postes fortement administratifs

- Expériences publiques et privées : jusqu'à **1-2 heures gagnées par jour** pour les postes fortement administratifs.
- Pour ~40 personnes : plusieurs **équivalents plein temps** réinvestissables dans le service à la population.
- Réduction des **délais de traitement** de certains dossiers.
- Amélioration de la **qualité des documents** : clarté, cohérence, correction linguistique.



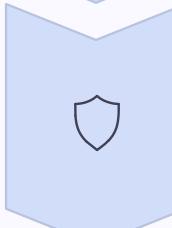
Pourquoi une IA locale ?



De nombreux services d'IA fonctionnent dans le **cloud à l'étranger**.



Problème : **transfert de données personnelles** à des prestataires externes.



Solution à étudier : une **infrastructure IA locale**, hébergée par la Ville.



Avantages : maîtrise des données, contrôle des accès, meilleure conformité LPD.

Exemple d'infrastructure : DGX Spark



Station d'IA compacte, **conçue spécifiquement pour les modèles d'IA avancés.**

Permet d'exécuter **localement** des assistants IA (courriers, PV, FAQ, recherche interne...).

Intègre une pile logicielle IA prête à l'emploi, facilitant le déploiement de solutions internes.

La motion demande **d'étudier DGX Spark ou une solution équivalente**, pas d'imposer un modèle.